

05/04/2018



TOUS CORPS

Horaires variables dans la Police Nationale

Le SNAPATSI a été reçu le mercredi 4 avril 2018 par la mission IGPN chargée de l'évaluation des cycles de travail.

A la demande du SNAPATSI une évaluation sur la mise en œuvre des horaires variables est en cours.

Le SNAPATSI initiateur et porteur du développement des horaires variables dans les services de la police nationale a ainsi présenté ses constats et ses propositions.

Le SNAPATSI a rappelé :

- la mise en place des horaires variables doit se faire en concertation avec les agents.
- son attachement au passage en comité technique.
- que certains chefs de services n'ont pas encore appréhendé ce sujet soit par défaut d'informations soit par réticence.



L'évaluation par l'IGPN se déroulera tout au long de l'année 2018.

Le SNAPATSI a d'ores et déjà informé l'IGPN que les agents bénéficiaires des horaires variables à ce jour sont satisfaits de cette mesure qui leur permet de mieux concilier leur vie professionnelle et personnelle.

BUREAU NATIONAL

52 rue de Dunkerque
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20

Fax. 01.44.53.01.14

snapatsi@snapatsi.fr

Le SNAPATSI vous défend !